



SECRETARIAT DU PROGRAMME RÉGIONAL OCÉANIEN DE L'ENVIRONNEMENT

**Projet de
programme de travail et de budget pour 2006
et
budgets prévisionnels pour 2007 et 2008**

Résumé du Programme de travail et du budget pour 2006 et projections pour 2007 et 2008

Introduction

Le projet de programme de travail et de budget pour 2006 a été préparé conformément au Règlement financier du PROE et est exprimé en dollars É.-U.

Il s'agit du deuxième budget préparé selon le nouveau format adopté pour établir un lien clair et direct entre le programme annuel de travail et les priorités et objectifs environnementaux de la région énoncés dans le Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région du Pacifique (2005-2009) et les stratégies et réalisations des Programmes stratégiques du Secrétariat (2004-2013).

Le Secrétariat a reçu de nombreuses suggestions précieuses, depuis l'adoption de ces nouveaux instruments et lors de la Conférence du PROE de l'année dernière, concernant l'intégration à sa matrice budgétaire d'activités et d'indicateurs de performance plus spécifiques ainsi que de liens explicites avec ses Programmes stratégiques et son Plan d'action. Nous en avons tenu compte et continuerons d'améliorer la présentation du programme de travail et du budget au cours des années à venir en tirant parti de l'expérience acquise et de l'assistance et des suggestions des membres.

Comme le stipule le Règlement financier, le projet de programme de travail et de budget consolidés pour 2006 est équilibré et s'élève à 8 041 790 dollars É.-U., soit 438 585 dollars É.-U. ou 5,8 % de plus que celui de l'exercice précédent (voir ci-après).

Présentation détaillée du programme de travail et du budget

La présentation détaillée du projet de programme de travail et de budget commence par un résumé du programme et de ses activités, priorités et objectifs. La liste du personnel et des postes (pourvus, vacants ou non financés) affectés à chaque programme est également fournie pour donner aux membres une idée des ressources humaines disponibles et nécessaires à leur bonne exécution. Les programmes sont ensuite détaillés volet par volet, en lien direct avec les programmes stratégiques. Les informations fournies comprennent les objectifs, les réalisations, les indicateurs vérifiables (par activité), les activités prévues pour 2006 pouvant contribuer aux réalisations et, à la dernière colonne, les données budgétaires. Par souci de transparence, celles-ci sont réparties en frais de personnel, d'exploitation et d'investissement et les sources de financement probables sont identifiées. Un financement non garanti figure dans les prévisions budgétaires lorsqu'une proposition de programme a été négociée et bien accueillie par un ou plusieurs bailleurs, de sorte que la probabilité d'obtenir le financement en 2006 soit au minimum égale à 50 %. Pour 2006, 91,5 % des financements du programme de travail et du budget sont garantis et 8,5 % restent à identifier.

Dépenses

Les dépenses totales anticipées s'élèvent à 8 041 790 dollars É.-U., soit 5,8 % (ou 438 585 dollars É.-U.) de plus que les dépenses approuvées pour 2005 (7 603 205 dollars É.-U.). Cette augmentation est due au lancement de la mise en œuvre des FEM/PNUD sur les espèces envahissantes et la réduction des gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables, du projet français sur les récifs coralliens et de plusieurs initiatives prioritaires financées par NZAID.

Résumé du Programme de travail et du budget pour 2006 et projections pour 2007 et 2008

Des dépenses de 8 millions de dollars É.-U. en 2006 nous semblent tout à fait réalistes et réalisables, notamment si l'on considère les dépenses réelles enregistrées en 2004, 2003 et 2002 (respectivement 7,8, 7,7 et 7,4 millions de dollars É.-U.).

Recettes

Le Secrétariat et son budget restent largement tributaires des bailleurs pour exécuter les programmes de travail mais aussi une part substantielle des services de soutien. Les bailleurs représentent 79 % des recettes totales, contre seulement 11,6 % pour les contributions statutaires. Cette dépendance excessive à l'égard des bailleurs signifie que le Secrétariat et les activités qu'il mène dans les pays insulaires océaniques sont à la merci de facteurs externes hors de son contrôle ou de celui de ses membres. Cette situation se perpétue en devenant de plus en plus prononcée. Nous notons dans notre introduction au budget de 2005 que la part des contributions des membres dans les recettes totales est plus faible au PROE que dans toutes les autres organisations régionales, alors que nous comptons 25 membres contre 16 dans la majorité des organisations du CORP (à l'exception de la CPS).

En ce qui concerne 2006, l'augmentation des contributions des membres n'a pu être évitée que grâce aux 339 987 dollars É.-U. de la provision pour amortissement qui n'est plus nécessaire en vertu de la nouvelle politique approuvée en la matière. Malgré cette aubaine, les contributions des membres devront nettement augmenter l'année prochaine pour couvrir et équilibrer le budget de base. Suite aux délibérations du Groupe spécial conjoint sur les fonctions de base et le programme de travail qui s'est réuni l'année dernière, nous présentons pour la première fois le budget consolidé sous la forme d'un budget de base et d'un budget de programme de travail, par souci de clarté et de compréhension.

Les recettes anticipées pour 2007 et 2008 reposent sur l'absorption progressive par les membres du déficit du budget de base après l'utilisation de la provision pour amortissement. L'autre solution consisterait à faire absorber ce déficit par les membres en une seule année. Ces projections ne sont toutefois données qu'à des fins prévisionnelles et ne requièrent aucune approbation à ce stade.

Conclusion

Nous nous sommes efforcés, lors de la préparation du projet de programme de travail et de budget pour 2006 (et des budgets prévisionnels pour 2007 et 2008), d'améliorer le nouveau format adopté en tirant parti des suggestions des membres et de l'expérience acquise. Notre objectif a été de présenter, d'une part, des documents simples et lisibles mais suffisamment détaillés pour permettre aux membres et parties prenantes de prendre des décisions éclairées et, d'autre part, un programme de travail et un budget réalistes et réalisables, fidèles aux priorités de nos membres.

C'est donc avec plaisir que je soumetts ces documents à l'approbation de la 16^e Conférence du PROE.

Documents présentés au titre du programme de travail et du budget pour 2006

- A. Programme de travail et budget consolidés pour 2006 et projections pour 2007 et 2008
- B. Budget consolidé pour 2006 présenté sous forme de budget de base et de budget du programme de travail
- C. Composition du financement
- D. Barème des contributions et allocations pour 2006
- E. Présentation détaillée du programme de travail et du budget
- F. Analyse détaillée du budget
- G. Barème des salaires et des indemnités par sources de financement
- H. Présentation détaillée du budget des services administratifs

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

1. ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Objectif du programme : Pays et territoires insulaires océaniques à même de gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance.

L'orientation du PROE à travers ce programme reflète un engagement fondamental en faveur du maintien des modes de subsistance des peuples insulaires d'aujourd'hui et de demain, reposant sur la gestion des écosystèmes et la conservation des espèces. Ce programme vise à développer les capacités des peuples insulaires océaniques afin de les aider à conserver et gérer durablement les écosystèmes terrestres, côtiers et marins de leurs îles. Il vise également à protéger les espèces menacées prioritaires et à préserver les pays et territoires océaniques des espèces exotiques envahissantes et des organismes vivants modifiés (OVM). En résumé, l'activité principale du PROE au titre de ce programme concerne la conservation des écosystèmes, la gestion durable des ressources naturelles et la protection des espèces menacées prioritaires contre les menaces anthropiques, les espèces envahissantes et les organismes vivants modifiés. Ces questions nécessitent des interventions aux niveaux local, national, régional et international.

Le Secrétariat fournira les conseils, l'assistance technique, les informations et le soutien nécessaires au renforcement des capacités requises pour répondre aux besoins susmentionnés.

Stuart CHAPE	[Directeur de programme - Écosystèmes insulaires]
Makerita ATIGA-PATU	[Secrétaire – directeur de programme]
À pourvoir	[Responsable du Projet des eaux internationales]
Paula HOLLAND	[Spécialiste en économie des ressources naturelles – Programme des eaux internationales]
Sue Le MESURIER	[Spécialiste en matière de participation et d'évaluation communautaires - Programme des eaux internationales]
Steve MENZIES	[Spécialiste des relations avec les communautés – Programme des eaux internationales]
Rama VA'A	[Comptable de projet – Programme des eaux internationales]
Rosanna GALUVAO	[Secrétaire du programme – Programme des eaux internationales]
Tamara Logan	[Responsable de l'éducation et de la communication]
Frank Wickham	[Chargé de formation et des RH]
Kate BROWN	[Coordinatrice - Stratégie d'action pour la conservation de la nature]
Liz DOVEY	[Chargée de projet – Faune aviaire et espèces envahissantes]
Non financé	[Chargé de la sécurité biologique]
Non financé	[Spécialiste des zones protégées]
Non financé	[Spécialiste des écoentreprises]
Dominique BENZAKEN	[Spécialiste de la gestion des zones côtières]
À pourvoir	[Chargé de projet – Espèces marines]
À pourvoir	[Adjoint du chargé de projet - Zones humides]
Anne TREVOR	[Responsable adjointe de la base de données sur les tortues]
Vainu'upo JUNGLUTT	[Administrateur adjoint - Convention de Ramsar]
Theresa FRUEAN	[Secrétaire du programme]

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES**Volet :** 1.1 – Gestion des écosystèmes terrestres**Objectif pour 2006****Objectif :** Promouvoir et soutenir la gestion durable et la conservation des écosystèmes terrestres

La gestion des écosystèmes terrestres sera axée en 2006 sur le recensement des ressources nécessaires à la mise en œuvre des principales activités. Une assistance technique aux Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB) et à d'autres processus associés sera également fournie.

Dans les îles hautes en particulier, les écosystèmes terrestres importants doivent bénéficier d'actions de soutien pour préserver les zones représentatives grâce à des accords de conservation et pour promouvoir l'utilisation durable des ressources par les communautés locales. Les efforts nationaux et les initiatives de collaboration sous-régionales ou régionales ciblant les principaux écosystèmes insulaires terrestres seront soutenus à moyen et long terme.

Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 1.1 – Gestion des écosystèmes terrestres					
1.1.1 Conservation des principaux écosystèmes terrestres.	<ul style="list-style-type: none"> Ressources disponibles pour permettre l'élaboration d'actions d'assistance. 	<ul style="list-style-type: none"> Recensement de ressources permettant d'améliorer la capacité d'assistance du PROE en matière de gestion des écosystèmes terrestres clés. 	Sous-total 14 515 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			11 015 \$	3 500 \$	0,00 \$
			Source de financement		
			NZAID XB 12 652 \$		
			Soutien au prog. 1 863 \$		
1.1.2 Adoption accrue des approches durables en gestion des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une réunion productive de tous les coordinateurs PANSB lors de la Table ronde (Fidji). Amélioration de la communication et meilleur partage des enseignements et expériences entre les pays océaniques grâce au réseau PANSB. Assistance fournie à au moins 5 pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion du groupe de travail sur les Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB) organisée en juillet 2006. Animation et assistance effectives du réseau PANSB. Assistance technique régulière aux coordinateurs PANSB pour les aider à mettre au point et à exécuter leurs stratégies et plans d'action. 	Sous-total 89 422 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			31 173 \$	58 250 \$	0,00 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 28 908 \$		
			NZAID XB 12 652 \$		
			NZAID XXB 46 000 \$		
			Soutien au prog. 1 863 \$		

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Volet : 1.2 – Écosystèmes côtiers et marins

Objectif : Promouvoir et soutenir la gestion durable et la conservation des écosystèmes côtiers et marins

Principaux écosystèmes de la majorité des membres du PROE, les milieux côtiers et marins seront l'un des thèmes centraux de ce volet. Compte tenu de leur importante contribution aux modes de vie et de subsistance de la région, les initiatives communautaires continueront d'être à la base de nombreuses activités concernant les écosystèmes côtiers et marins. La compréhension du rôle des facteurs économiques et sociaux dans le processus décisionnel communautaire relatif à l'utilisation et à la conservation des ressources et le renforcement des capacités d'intervention des communautés locales grâce à la cogestion de projets seront d'importants éléments de ce volet.

Un des principaux objectifs du programme de gestion côtière est d'aider les pays et territoires membres du PROE à bien coordonner les activités connexes de conservation de la nature et à améliorer leurs pratiques de gestion. La coordination de programmes de formation, de sensibilisation et de renforcement des capacités s'adressant à une large gamme d'acteurs de la conservation, de gestionnaires de l'environnement et de décideurs est tout aussi importante en vue de l'amélioration de la gestion des zones côtières et humides. L'engagement des communautés locales pour démontrer les avantages de l'utilisation durable des zones humides et des écosystèmes côtiers, dont les mangroves et les récifs coralliens, et la promotion de leur participation à la gestion des ressources sont d'autres aspects importants.

Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 1.2 – Gestion des écosystèmes côtiers et marins					
1.2.1 Conservation des principaux écosystèmes côtiers et marins.	<ul style="list-style-type: none"> Gestion active des zones et ressources côtières locales sur la base d'une évaluation des causes de leur utilisation non durable dans au moins une communauté de quatre pays maximum (Îles Salomon, Nioué, EFM (Yap) et Vanuatu) participant au Programme des eaux internationales. Amélioration de l'état des ressources démontré par un suivi périodique par rapport aux situations initiales dans les zones marines sous gestion locale de quatre pays maximum participant au Programme des eaux internationales. Rapports finaux du Programme des eaux internationales décrivant les réalisations et résultats des initiatives d'utilisation et de conservation des ressources côtières sous gestion locale. Examen/élaboration de plans de gestion de sites Ramsar dans au moins 2 pays signataires et au moins 3 pays non-signataires en vue de à l'adhésion à la Convention de Ramsar. Ressources disponibles pour permettre l'élaboration d'options d'assistance. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et exécution de plans de gestion des écosystèmes marins sous gestion locale dans au moins une communauté de quatre pays maximum (Îles Salomon, Nioué, EFM (Yap) et Vanuatu) participant au Programme des eaux internationales. Mise au point et exécution des plans de suivi des zones marines sous gestion locale dans quatre pays maximum participant au Programme des eaux internationales. Documentation des enseignements tirés et des pratiques optimales concernant les initiatives d'utilisation et de conservation des ressources côtières et marines sous gestion locale. Assistance aux pays en vue de la nomination et la gestion des sites Ramsar et des zones humides d'importance nationale. Assistance technique et activités d'éducation et de sensibilisation destinées aux États signataires et non-signataires de la Convention de Ramsar. Recensement des ressources permettant d'améliorer la capacité d'assistance du PROE en matière de gestion des écosystèmes des zones humides. 	Sous-total 639 904 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			93 821 \$	544 582 \$	1 500 \$
			Source de financement		
			AFD 129 100 \$		
			AusAID XB 18 254 \$		
			France 45 000 \$		
			NZAID XB 23 834 \$		
			Soutien au prog. 1 863 \$		
			RAMSAR 5 997 \$		
			FEM-PNUD 334 391 \$		
			Fondation pour les Nations Unies 81 464 \$		

PROGRAMME 1		:	ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES																																							
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)																																							
	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de Reefbase-Pacific et du recensement des principaux écosystèmes côtiers et marins. Lancement d'un programme d'activités de soutien à la gestion communautaire dans au moins un site des territoires français. Recensement et obtention des ressources nécessaires au soutien des réseaux locaux. Recensement des approches et des activités avec le concours de l'OOT. Préparation et examen de documents de travail par le groupe de travail sur le milieu marin, la Table ronde et les pays membres et recensement des ressources. Intégration des enseignements, outils et techniques de gestion des zones côtières et marines aux activités d'adaptation identifiées par les pays océaniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Constitution d'une base de données sur les récifs coralliens et leur gestion (Reefbase-Pacific) en association avec Worldfish. Recensement des écosystèmes côtiers et marins prioritaires en matière d'intervention administrative en collaboration avec Conservation International. Élaboration et exécution d'activités de soutien à la gestion communautaire des ressources naturelles dans au moins un site des territoires français. Coordination des activités du GCRMN et suivi socioéconomique en collaboration avec la NOAA. Recensement des ressources permettant d'améliorer la capacité d'assistance du PROE en matière de réseaux régionaux tels que le réseau de zones marines sous gestion locale et le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN). Recherche de mécanismes stimulant l'engagement du secteur touristique dans la gestion des récifs coralliens grâce au mécanisme du CORP. Documentation des principales questions émergentes liées à la biodiversité marine et côtière (zones protégées de haute mer, partage des avantages de la biodiversité marine, etc.) et recensement des ressources nécessaires pour aborder ces questions en collaboration avec les organisations pertinentes du CORP. Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre d'activités portant sur les écosystèmes côtiers et marins en application du cadre d'intervention et du plan d'action du PROE sur les changements climatiques. 																																								
1.2.2	Renforcement de la gestion côtière intégrée.	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du Programme des eaux internationales décrivant la gouvernance en matière de gestion intégrée du littoral et des bassins hydrographiques dans au moins trois pays et territoires océaniques. Élaboration et adoption par au moins deux pays participant au Programme des eaux internationales (Îles Cook et Samoa) d'un cadre de gestion intégrée du littoral et des bassins hydrographiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des activités entamées en 2004 pour achever l'analyse des lacunes institutionnelles en la matière aux Fidji, aux Îles Salomon et à Vanuatu. En collaboration avec l'Université d'Adélaïde. Documentation des enseignements tirés et des pratiques optimales concernant les initiatives de protection des eaux dans au moins deux pays participant au Programme des eaux internationales. 	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Sous-total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">516 253 \$</td> </tr> <tr> <th>Frais de personnel</th> <th>Frais d'exploit.</th> <th>Frais d'invest.</th> </tr> <tr> <td>69 742 \$</td> <td>445 011 \$</td> <td>1 500 \$</td> </tr> <tr> <th colspan="3">Source de financement</th> </tr> <tr> <td></td> <td>AFD</td> <td>129 100 \$</td> </tr> <tr> <td></td> <td>AusAID XB</td> <td>14 504 \$</td> </tr> <tr> <td></td> <td>France</td> <td>45 000 \$</td> </tr> <tr> <td></td> <td>NZAID XB</td> <td>23 834 \$</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Soutien au prog.</td> <td>1 863 \$</td> </tr> <tr> <td></td> <td>FEM-PNUD</td> <td>220 488 \$</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Fondation pour les Nations Unies</td> <td>81 464 \$</td> </tr> </tbody> </table>			Sous-total			516 253 \$			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.	69 742 \$	445 011 \$	1 500 \$	Source de financement				AFD	129 100 \$		AusAID XB	14 504 \$		France	45 000 \$		NZAID XB	23 834 \$		Soutien au prog.	1 863 \$		FEM-PNUD	220 488 \$		Fondation pour les Nations Unies	81 464 \$
Sous-total																																										
516 253 \$																																										
Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.																																								
69 742 \$	445 011 \$	1 500 \$																																								
Source de financement																																										
	AFD	129 100 \$																																								
	AusAID XB	14 504 \$																																								
	France	45 000 \$																																								
	NZAID XB	23 834 \$																																								
	Soutien au prog.	1 863 \$																																								
	FEM-PNUD	220 488 \$																																								
	Fondation pour les Nations Unies	81 464 \$																																								

PROGRAMME 1		: ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES	
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point des stratégies de programmation reflétant l'intégration des enseignements et pratiques optimales issus du Projet des eaux internationales. Réalisation et diffusion d'études de cas visant le renforcement des capacités institutionnelles concernant les politiques et programmes sur les GIZC. Réalisation, dans au moins un territoire et un pays océaniques, d'études de cas sur l'évaluation économique des ressources côtières et marines en vue de leur intégration à la prise de décision et diffusion des conclusions. Soutien à l'évaluation des capacités dans 14 pays. Élaboration et adoption par les partenaires du CRISP de protocoles visant l'engagement des pays et territoires et l'adoption des enseignements. Élaboration de la stratégie de communication du CRISP et lancement des activités. Recensement et assistance concernant les activités de collaboration avec les États-Unis et leurs territoires. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des enseignements aux services d'assistance et d'appui technique fournis par le Secrétariat aux pays membres. Évaluation comparative des cadres institutionnels/législatifs et identification des outils/mécanismes d'amélioration de la gestion côtière intégrée dans un territoire et un pays océaniques dans le contexte de la Politique régionale de la mer pour les îles du Pacifique (PIROP-ISA). Réalisation d'études de cas dans un territoire et un pays océaniques sur la valeur économique des ressources côtières et marines et proposition d'outils d'intégration aux programmes nationaux de développement durable sur la base des enseignements du Programme des eaux internationales. Soutien à l'évaluation des capacités sur les questions côtières et marines grâce aux mécanismes régionaux ANCR dans 14 pays. Élaboration de protocoles d'engagement des pays et territoires et des partenaires du CRISP pour faciliter l'adoption des résultats et enseignements de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP) par les décideurs et les responsables des ressources. Élaboration et lancement d'une stratégie de communication pour disséminer les résultats du CRISP. Collaboration avec les territoires français et américains en vue de la mise en œuvre des actions recensées lors de la réunion des territoires (activités techniques complémentaires sur les écosystèmes côtiers et marins). 	

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES**Volet :** 1.3 – Espèces d'intérêt particulier**Objectif :** Promouvoir la conservation de la diversité biologique des îles

Il est généralement admis que les espèces envahissantes représentent l'une des plus grandes menaces pour la biodiversité des îles. L'élaboration d'une demande de financement devant être soumise au Fonds pour la protection de l'environnement est l'une des priorités de ce volet. Le PROE continuera de collaborer avec les pays et territoires océaniques pour lutter contre les espèces envahissantes, en favorisant le partage d'expériences entre les membres et en promouvant les partenariats intersectoriels à tous les niveaux.

Ce volet prévoit également la promotion de la conservation et de la gestion des espèces d'intérêt particulier, notamment des espèces menacées d'oiseaux, de tortues, de baleines, de dugongs et de dauphins. Il prévoit enfin l'élaboration et la mise en œuvre d'un mémorandum d'accord concernant les tortues et les mammifères marins, au titre de la Convention sur les espèces migratrices, ainsi qu'une assistance à un nouveau groupe de travail sur la conservation de l'avifaune au titre de la Table ronde pour la conservation de la nature qui remplace la Stratégie régionale de conservation de l'avifaune avec un plan de mise en œuvre visant les objectifs fixés par la Stratégie d'action pour la conservation de la nature.

Les activités de gestion des tortues se poursuivront grâce à l'élaboration d'une base de données de recherche et de surveillance.

Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)																								
Volet : 1.3 – Espèces d'intérêt particulier																											
1.3.1 Gestion et conservation des espèces menacées.	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'une assistance technique efficace et opportune à au moins 5 pays et territoires océaniques. Élaboration et mise en œuvre de plans de reconstitution des espèces en voie de disparition. Diffusion et utilisation de données et de documents sur l'état régional des espèces menacées, leur répartition et les principales menaces les concernant. Rapports à la Table ronde pour la conservation de la nature sur les progrès réalisés au sein du groupe de travail sur la conservation de l'avifaune. Recensement de sites clés soutenant des agrégations d'espèces ou d'écosystèmes menacés et analyse des principales menaces. Réponse aux demandes des pays et territoires océaniques et tenue d'ateliers dans au moins une sous-région. Élaboration, soutien et exécution de plans d'action nationaux et régionaux concernant les dugongs, les cétacés (baleines et dauphins) et les tortues. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique et soutien à au moins 5 pays en matière d'accès aux ressources portant sur des questions spécifiques liées aux espèces menacées. Soutien à l'élaboration, à l'exécution et au suivi du plan régional de mise en œuvre par le biais du groupe de travail sur la conservation de l'avifaune de la Table ronde pour la conservation de la nature. Poursuite des activités d'éducation et de sensibilisation sur les tortues (gestion des sites de nidification et biologie). Consultation régionale/sous-régionale concernant la base de données sur les tortues. Organisation dans les pays d'activités ou d'ateliers de formation à la base de données sur les tortues et aux activités de surveillance des tortues. Soutien dans les pays à la mise en œuvre de la Stratégie d'action sur les tortues marines. Recensement des ressources permettant d'améliorer la capacité d'assistance du PROE en matière de gestion des espèces menacées. 	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Sous-total 140 365 \$</th> </tr> <tr> <th>Frais de personnel</th> <th>Frais d'exploit.</th> <th>Frais d'invest.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>79 659 \$</td> <td>59 506 \$</td> <td>1 200 \$</td> </tr> <tr> <th colspan="3">Source de financement</th> </tr> <tr> <td>NZAID XB</td> <td colspan="2">48 205 \$</td> </tr> <tr> <td>NZAID XXB</td> <td colspan="2">36 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Soutien au prog.</td> <td colspan="2">1 863 \$</td> </tr> <tr> <td>WFMC</td> <td colspan="2">54 298 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Sous-total 140 365 \$			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.	79 659 \$	59 506 \$	1 200 \$	Source de financement			NZAID XB	48 205 \$		NZAID XXB	36 000 \$		Soutien au prog.	1 863 \$		WFMC	54 298 \$	
Sous-total 140 365 \$																											
Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.																									
79 659 \$	59 506 \$	1 200 \$																									
Source de financement																											
NZAID XB	48 205 \$																										
NZAID XXB	36 000 \$																										
Soutien au prog.	1 863 \$																										
WFMC	54 298 \$																										

PROGRAMME 1		:	ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES			
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)			
1.3.2 Réduction de la menace liée aux espèces envahissantes.	<ul style="list-style-type: none"> Révision, soutien et mise en œuvre de la Stratégie régionale sur les espèces envahissantes. Élaboration et exécution des stratégies et programmes nationaux sur les espèces envahissantes. Formulation de la Stratégie régionale sur les espèces envahissantes marines liées aux transports maritimes. Élaboration et partage d'outils et de techniques concernant les principales espèces envahissantes du Pacifique. Renforcement des capacités nationales et régionales en matière de prévention, d'intervention rapide, de lutte et d'éradication des espèces envahissantes. Fourniture de mesures de gestion des espèces marines envahissantes à tous les pays océaniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation d'une proposition de projet de la Fondation du Pacifique Sud au FEM, avec consultations dans les pays et activités préparatoires. Organisation de l'atelier du PROE sur la prévention des espèces envahissantes dans d'autres pays et territoires océaniques. Développement du Réseau pédagogique océanique sur les espèces envahissantes (PILN) – renforcement des capacités des équipes des pays. Poursuite de l'élaboration de nouvelles techniques de lutte et d'éradication des principales espèces envahissantes. Soutien à la mise en œuvre et à la révision conjointes de la Stratégie régionale de lutte contre les espèces envahissantes. Coordination des activités du Groupe de travail sur les espèces envahissantes et des autres réseaux. Organisation de 3 ateliers sous-régionaux et 2 ateliers nationaux visant à faciliter la mise en œuvre de la Stratégie régionale sur les espèces envahissantes marines liées aux transports maritimes. 	Sous-total 296 142 \$			
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest	
			96 601 \$	196 242 \$	3 300 \$	
			Source de financement			
						OMI 89 617 \$ DIVERS 21 193 \$ NZAID XB 83 470 \$ Soutien au prog. 1 863 \$ À identifier 100 000 \$
1.3.3 Gestion efficace des populations migratrices.	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de mécanismes et plans d'action régionaux pour les principales zones ou espèces. Recensement des habitats des principales espèces migratrices et intégration aux accords de gestion. Ressources disponibles pour permettre l'élaboration d'options d'assistance. Participation du Secrétariat de la CMS et soutien aux principales parties prenantes en vue de l'élaboration d'un mémorandum d'accord sur les tortues marines. Actualisation et démonstration de la base de données sur les tortues dans la région et au-delà. Approbation des activités de l'Année de la tortue de mer et obtention de crédits en vue de sa mise en œuvre. Communication et partage d'informations avec les partenaires du réseau. Préparation et examen de documents de travail par le groupe de travail sur le milieu marin, la Table ronde et les pays membres et recensement des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien au réseau sur les oiseaux migrateurs. Distribution dans les pays de bagues de marquage des tortues et de matériel connexe et saisie des données de récupération des bagues pour aider les pays du Pacifique à surveiller les tortues. Recensement des ressources et partenariats en vue de l'application du mémorandum d'accord de la CMS sur les mammifères marins et leurs habitats en partenariat avec le Secrétariat de la CMS. Élaboration avec le Secrétariat de la CMS d'un mémorandum d'accord sur les tortues marines dans le cadre de la Convention sur les espèces migratrices. Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du Système de base de données de recherche et de suivi sur les tortues, y compris la fourniture de bagues et de supports de sensibilisation. Coordination et obtention des ressources en vue des activités du réseau PRCTM pour l'Année de la tortue de mer (2006). Constitution et maintien de liens avec d'autres réseaux de conservation des espèces marines dans la région et ailleurs. Collaboration avec les organisations du CORP en vue de la documentation et de la formulation de prises de position concernant les impacts de la pêche et des débris marins sur les espèces marines pour aider les pays à aborder ces problèmes. 	Sous-total 123 475 \$			
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest	
			62 769 \$	59 506 \$	1 200 \$	
			Source de financement			
						NZAID XB 31 315 \$ NZAID XXB 36 000 \$ Soutien au prog. 1 863 \$ WFMC 54 298 \$

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES**Volet :** 1.4 – Communautés et institutions**Objectif :** Donner aux communautés et institutions des pays et territoires insulaires océaniques la capacité de gérer leur propre développement environnemental

Le développement durable des membres dépend en partie des compétences, des connaissances et des capacités de leurs communautés et institutions. Ce volet de programme sera axé en 2006 sur la mise en valeur des ressources humaines grâce à l'établissement de cadres d'apprentissage et au renforcement des capacités individuelles et institutionnelles. Il visera également une meilleure intégration de l'environnement et du développement durable aux programmes nationaux d'éducation, de communication et de sensibilisation ainsi que le renforcement des capacités nationales en gestion du savoir et diffusion de l'information.

Dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, les activités viseront le renforcement des capacités des administrations chargées de l'environnement. On examinera les possibilités et les ressources disponibles en élaborant des modalités pour répondre aux besoins de formation prioritaires. On continuera de soutenir la réalisation d'autoévaluations nationales des capacités à renforcer (ANCR) chez les membres ayant ratifié la CCNUCC, la CDB et la CLD. On fournira une assistance en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi pour soutenir les initiatives de formation menées au titre des deux programmes du PROE afin de veiller à leur qualité et applicabilité.

On fournira un appui aux activités d'éducation, de communication et de sensibilisation du public grâce au Cadre d'action régional pour l'éducation, selon lequel le développement durable exige l'adoption de certaines valeurs et de certains comportements et modes de vie. Ce cadre d'action aidera les membres à faire connaître leurs priorités environnementales grâce à de nouveaux outils pédagogiques tout en renforçant la structure régionale de soutien des initiatives nationales.

Un soutien sera par ailleurs fourni pour intégrer l'environnement et le développement durable aux programmes scolaires nationaux, renforcer les partenariats entre les principaux intervenants et promouvoir la communication intégrée dans le cadre de la planification et de l'élaboration de campagnes et de projets de sensibilisation.

La nouvelle phase du projet PEIN de l'UE continuera de contribuer au renforcement des centres et réseaux nationaux d'échange d'informations sur l'environnement. Cette phase prévoit une assistance complémentaire aux pays ayant déjà participé à ce réseau ainsi que de nouveaux plans de soutien pour les six nouveaux États ACP. La recherche de ressources se poursuivra pour encourager la participation des territoires membres au réseau et répondre aux besoins prioritaires en matière de capacités. Ce volet sera également marqué en 2006 par un effort concerté pour relier les centres nationaux d'échange et les réseaux régionaux et internationaux existants afin de recueillir des données sous différents formats.

La fourniture de services dans le cadre de ce volet se fera directement auprès des membres par le biais de projets ou d'autres initiatives ainsi que de projets et programmes relevant des autres volets des deux grands programmes du PROE.

PROGRAMME 1		:	ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES				
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)				
Volet :							
1.4 – Communautés et institutions							
1.4.1 Élaboration et soutien à l'application de stratégies de développement des ressources humaines au sein des ministères de l'Environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Bilan des besoins de développement des capacités des administrations de Nioué, des Îles Salomon, de Tuvalu, des Îles Marshall, des Îles Cook et des Tonga chargées de l'environnement et recensement des priorités. Organisation d'au moins 6 stages en détachement destinés au personnel des administrations chargées de l'environnement dans les pays ayant recensé des besoins dans ce domaine. Détachement d'un volontaire aux Îles Salomon, à Kiribati et aux Tonga pour aider les administrations chargées de l'environnement à mise en œuvre des activités recensées et contribuer au développement des capacités du personnel. Assistance à 14 pays concernant la réalisation d'ANCR au titre de la CCNUCC, de la CDB et de la CLD et préparation des rapports finaux. Formation en gestion du cycle des projets destinée au personnel des administrations chargées de l'environnement dans au moins 4 pays et utilisation des compétences sur le lieu de travail. Conception, exécution, évaluation et soutien d'au moins six activités de développement des capacités répondant aux besoins des pays et territoires océaniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Prestation de conseils aux administrations d'au moins 6 pays sur leurs stratégies et activités de mise en valeur des ressources humaines et de renforcement des capacités. Assistance aux pays et territoires océaniques dans le cadre du recensement de leurs besoins de formation et coordination de la mise en œuvre des stages en détachement dans au moins 6 d'entre eux. Assistance à au moins 3 pays concernant le détachement de volontaires afin d'appuyer le travail des administrations et de développer les capacités de leurs homologues. Coordination du mécanisme de soutien régional pour aider 14 pays à réaliser leurs autoévaluations nationales des capacités à renforcer (ANCR) pour le FEM. Organisation de stages de formation en gestion du cycle des projets destinés au personnel des administrations d'au moins 4 pays. Conception, exécution et évaluation d'au moins 6 activités de développement des capacités bénéficiant de l'assistance d'agents du PROE. 	Sous-total 239 179 \$				
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.		
			91 979 \$	147 200 \$	0,00 \$		
			Source de financement				
			AusAID XB	164 664 \$			
			NZAID XB	12 652 \$			
			Soutien au prog.	1 863 \$			
			À identifier	60 000 \$			
1.4.2 Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Programmes scolaires reflétant les principes du développement durable avec une sensibilisation accrue des enseignants dans ce domaine (dans au moins cinq pays et territoires). Renforcement de la collaboration et des partenariats avec la société civile (femmes et jeunes) et le secteur privé. Renforcement de la capacité des correspondants nationaux en matière d'éducation et de communication sur l'environnement et le développement durable. Nombre de personnes interrogeant les bases de données d'experts. Nombre de ressources élaborées pour les pays et territoires (en matière de stratégies nationales d'éducation et de communication). 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et révision des programmes (dans la perspective du développement durable) dans au moins cinq pays et territoires. Coordination d'un atelier avec le Réseau des jeunes océaniques pour l'environnement et les principaux intervenants en vue de la formulation d'un programme destiné à la jeunesse océanique. Ateliers de 2 à 3 jours destinés aux correspondants nationaux. Élaboration d'une base de données régionale d'experts en éducation et communication. Élaboration de ressources. 	Sous-total 462 488 \$				
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.		
			131 616 \$	330 872 \$	0,00 \$		
			Source de financement				
			AusAID XB	109 570 \$			
			Budget de base	14 874 \$			
			NZAID XB	12 652 \$			
			Soutien au prog.	1 863 \$			
			FEM-PNUD	288 529 \$			
			À identifier	35 000 \$			

PROGRAMME 1		:	ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES																
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)																
	<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 : Sensibilisation Articles et programmes dans la presse et la radio nationales et régionales ; accès accru aux pages web du Programme des eaux internationales ; nombre et qualité des vidéos sur les projets diffusées par les médias nationaux et régionaux ; activités de communication avec les communautés (théâtre, concours, etc.) ; nombre de publications, etc. Phase 2 : Campagne de marketing social Ateliers de préparation d'ateliers, constitution d'équipes, recherches et pré-enquêtes sur le public, nombre de campagnes et d'activités médiatiques, programmes d'évaluation et de suivi. Augmentation démontrée de l'utilisation du site web du Programme des eaux internationales. Nombre d'articles sur le Programme des eaux internationales publiés dans la presse régionale. Nombre d'articles sur le Programme des eaux internationales publiés dans la presse nationale. Nombre et qualité des vidéos utilisant des documents issus du Programme des eaux internationales. Appui aux stratégies de communication et production de matériel inspiré du programme sur les milieux côtier et marin. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et mise en œuvre de campagnes de marketing social. Mise au point des stratégies de communication associées aux activités nationales et régionales du Programme des eaux internationales et exécution des initiatives de relations publiques, de sensibilisation et d'éducation communautaire. Contribution à l'élaboration de stratégies et de produits de communication du programme sur les milieux côtier et marin. (Ramsar, Année de la tortue de mer, programme de gestion des zones côtières, etc.). 																	
1.4.3 Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies relatives aux capacités de gestion du savoir, de la documentation et de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de pays dotés de centres d'échange nationaux intégrés. Centres de documentation sur l'environnement dans 8 pays membres. 	<ul style="list-style-type: none"> Liaison des bases de données en ligne et autonomes de réseaux existants et nouveaux (GBIF-PBIF, etc.) et d'autres centres d'échange (CDB-PANSB ; biosécurité, etc.) dans les pays membres. Création de centres et de réseaux nationaux de documentation sur l'environnement dans 6 États ACP du Pacifique et 2 États ACP en dehors de la région. Réalisation de 2 stages de formation ou en détachement dans les pays sur la conception de sites web, la recherche de ressources en ligne et le partage d'informations. Fourniture de conseils et d'assistance techniques aux 2 programmes du PROE en vue de l'élaboration de systèmes de gestion de l'information et du savoir (PIGGAREP, gestion des déchets, AME, ANCR, Reefbase-Pacific, enseignements du Programme des eaux internationales, etc.). 	<p align="center">Sous-total 339 090 \$</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Frais de personnel</th> <th>Frais d'exploit.</th> <th>Frais d'invest.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="right">88 253 \$</td> <td align="right">250 837 \$</td> <td align="right">0,00 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p align="center">Source de financement</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Budget de base</td> <td align="right">55 144 \$</td> </tr> <tr> <td>Union européenne</td> <td align="right">247 337 \$</td> </tr> <tr> <td>NZAID XB</td> <td align="right">12 652 \$</td> </tr> <tr> <td>Soutien au prog.</td> <td align="right">23 957 \$</td> </tr> </tbody> </table>			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.	88 253 \$	250 837 \$	0,00 \$	Budget de base	55 144 \$	Union européenne	247 337 \$	NZAID XB	12 652 \$	Soutien au prog.	23 957 \$
Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.																	
88 253 \$	250 837 \$	0,00 \$																	
Budget de base	55 144 \$																		
Union européenne	247 337 \$																		
NZAID XB	12 652 \$																		
Soutien au prog.	23 957 \$																		

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (DOLLARS É.-U.)	SOURCES DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	AusAID XB Budget de base DIVERS NZAID XB NZAID XXB Soutien au prog. RAMSAR FEM-PNUD WFMC	186 200 \$ 70 018 \$ 21 193 \$ • 203 642 \$ 49 552 \$ 40 724 \$ 4 957 \$ 142 861 \$ 37 480 \$
Frais d'exploitation :	AFD AusAID XB Union européenne France OMI NZAID XB NZAID XXB RAMSAR FEM-PNUD Fondation pour les Nations Unies WFMC À identifier	258 200 \$ 149 700 \$ 247 337 \$ 87 000 \$ 89 617 \$ 70 275 \$ 66 048 \$ 1 040 \$ 700 547 \$ 162 928 \$ 71 115 \$ 191 700 \$
Frais d'investissement :	France NZAID XXB À identifier	3 000 \$ 2 400 \$ 3 300 \$
ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES	2 860 834 \$	
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS	2 665 834 \$	
FINANCEMENTS À IDENTIFIER	195 000 \$	

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

2. AVENIRS OCÉANIENS

Objectif du programme : Pays et territoires insulaires océaniques à même de se préparer et d'intervenir face aux menaces et pressions pesant sur les systèmes océaniques et insulaires.

Ce programme a pour objet de garantir un environnement sain pour le Pacifique en offrant une assistance aux pays et territoires océaniques en matière d'accords multilatéraux sur l'environnement et de politique internationale et en élaborant des partenariats visant l'amélioration de leur milieu naturel.

Les thèmes du programme comprennent la bonne gouvernance (grâce au renforcement des capacités institutionnelles de hiérarchisation des priorités et d'évaluation), la planification des mesures d'intervention et la capacité à suivre et prévoir les impacts des pressions et des nouvelles menaces pesant sur les îles du Pacifique. En dehors des espèces envahissantes qui sont couvertes par le programme Écosystèmes insulaires, les menaces et pressions pesant sur le programme Avenirs océaniques comprennent les changements climatiques, la variabilité climatique, l'élévation du niveau de la mer, la pollution et les déchets.

Tant la Stratégie d'action pour la conservation de la nature que le Cadre régional océanique d'intervention sur les changements climatiques soulignent le besoin de promouvoir la conservation de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques et cette approche a été intégrée au programme Avenirs océaniques. Les interventions comprendront une assistance en vue de l'inclusion, dans les stratégies nationales de développement durable, des priorités et plans visant la diversité biologique, par le biais de partenariats et grâce à des politiques et une planification intégrées.

Bruce CHAPMAN	[Directeur de programme]
Phaedra MOORS	[Secrétaire – Directeur de programme]
Frank GRIFFIN	[Conseiller en prévention de la pollution]
Sefanaia NAWADRA	[Conseiller en matière de pollution marine]
Takeo TASHIRO	[Chargé de projet - Gestion des décharges (JICA)]
À pourvoir	[Chargé de projet - Déchets solides]
Saunoa MATAU	[Secrétaire du programme]
À pourvoir	[Conseiller en matière de changements climatiques]
À pourvoir	[Chargé de projet - Système mondial d'observation du climat pour l'Océanie]
Non financé	[Chargé de projet - Météorologie/climatologie]
Solomone FIFITA	[Chargé de projet - Énergies renouvelables]
Taito NAKALEVU	[Chargé de projet - Adaptation aux changements climatiques]
À pourvoir	[Assistant du chargé de projet - Substances appauvrissant la couche d'ozone]
À pourvoir	[Chargé de projet - Évaluation environnementale et rapports]
Amena YAUVOLI	[Conseiller principal - Secrétariat du Commonwealth]
À pourvoir	[Chargé de projet - Développement durable]
Non financé	[Spécialiste en économie des ressources naturelles]
Non financé	[Chargé des études d'impact sur l'environnement]
Clark PETERU	[Administrateur adjoint - SIG]
Fitilagi IOANE-SUA	[Chargé de projet - Droit environnemental]
	[Secrétaire du programme]

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet : 2.1 – Gestion des accords multilatéraux sur l'environnement et des mécanismes de coordination régionale

Objectif : Améliorer la capacité des pays et territoires océaniques à gérer les AME et les autres mécanismes régionaux et accords internationaux pertinents

Les traités sur l'environnement, rares il y a une vingtaine d'années, se comptent aujourd'hui par centaines, sans compter les multiples instruments internationaux non contraignants (directives, objectifs, stratégies, plans, déclarations, etc.). Aider à comprendre ces instruments et faciliter la participation efficace à leur élaboration et la compréhension des obligations qui en découlent : telle est la mission du PROE dans ce domaine.

Le PROE participe activement à la promotion et à la mise en œuvre de 3 conventions régionales et de divers instruments régionaux non contraignants, dont les plans d'action régionaux.

Il assure le secrétariat des 3 conventions régionales et s'efforce à ce titre de répondre aux besoins de leurs Parties.

Les multiples obligations régionales et internationales découlant de ces instruments se traduisent généralement par l'adoption de lois nationales. Dans la majorité des cas, ces lois sont étayées par un principe ou un instrument de droit international. Le PROE conseille et assiste les pays pour qu'ils élaborent et appliquent des lois susceptibles de contribuer au respect de leurs obligations internationales.

Il participe activement à un certain nombre de « mécanismes de coordination », tels que les Tables rondes et les groupes de travail du CORP qui permettent de gérer cette multitude d'instruments à tous les niveaux, et exécute les stratégies régionales telles que la Stratégie d'action pour la conservation de la nature, le Cadre d'intervention sur les changements climatiques et le Cadre d'action stratégique de la Politique régionale de la mer pour les îles du Pacifique.

Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 2.1 – Accords multilatéraux sur l'environnement, accords internationaux et mécanismes de coordination régionale					
2.1.1 Soutien à la gestion des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et des accords internationaux concernant les pays et territoires océaniques.	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement d'un plan d'assistance d'ici le début 2006 Lancement d'au moins 3 activités. Organisation d'une réunion préparatoire en vue d'une participation efficace à la 8e Conférence des Parties de la CDB. Soutien aux pays et territoires océaniques dans le cadre du processus de la CDB et organisation d'une importante manifestation parallèle. Préparation d'au moins 5 études de cas. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique aux agents du PROE chargés des AME et liaison avec le responsable du PNUE chargé de la biosécurité concernant la mise en œuvre des cadres nationaux de sécurité biologique. Suivi avec l'UNU concernant les activités des AME découlant du « Renforcement de la coordination aux niveaux national et régional pour mieux gérer les AME. » Organisation d'une réunion préparatoire rassemblant tous les signataires océaniques en vue de la 8e Conférence des Parties de la CDB. Soutien des pays et territoires océaniques lors de la Conférence des Parties en Amérique du Sud et organisation d'une manifestation parallèle sur la capacité des îles du Pacifique à exécuter le Programme de travail sur la diversité biologique des îles. Préparation d'études de cas devant être présentées à la Conférence des Parties pour illustrer la situation de la région concernant l'exécution du Programme de travail sur la diversité biologique des îles. Soutien au processus d'autoévaluation des capacités nationales à renforcer (pour la CDB). 	Sous-total 361 953 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			103 318 \$	258 034 \$	600 \$
			Source de financement		
			AusAID XB	50 377 \$	
			NZ AID XB	85 478 \$	
			NZ AID XXB	98 000 \$	
			Soutien au prog.	1 749 \$	
			RAMSAR	1 499 \$	
			PNUD	124 850 \$	

PROGRAMME 2		:	AVENIRS OCÉANIENS		
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de plans d'action dans au moins 4 pays insulaires océaniques. Présentation du projet de cadre d'intervention du programme d'action sous-régional à la 17^e Conférence du PROE. Au moins 10 représentants des pays insulaires océaniques à la 4^e réunion du Comité d'examen de la mise en œuvre de la CLD (CRIC 4) 	<ul style="list-style-type: none"> Appui aux pays insulaires océaniques en vue de la préparation de leurs plans d'action nationaux au titre de la CLD (dégradation des terres). Assistance aux pays insulaires océaniques en vue de la préparation du programme d'action sous-régional sur la dégradation des terres (CLD), dont au moins un atelier régional. Assistance aux pays insulaires océaniques en vue de la préparation des rapports à la 4^e réunion du Comité d'examen de la mise en œuvre de la CLD (CRIC 4) en 2006. 			
2.1.2 Soutien à la mise en œuvre des conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport sur les activités achevées. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation, avant la 8^e Conférence des Parties à la Convention d'Apia, des activités requises suite à la présentation du document de conception. 	Sous-total 81 842 \$		
	<ul style="list-style-type: none"> Bon déroulement de la Conférence des Parties. 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de la 8^e Conférence des Parties à la Convention d'Apia et fourniture des services de Secrétariat. 	Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
	<ul style="list-style-type: none"> Rapport sur les activités achevées. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation, avant la 8^e Conférence des Parties à la Convention de Nouméa et en consultation avec le conseiller en pollution marine, des activités requises suite à l'amendement des protocoles à la Convention de Nouméa. 	31 198 \$	50 644 \$	0,00 \$
	<ul style="list-style-type: none"> Plan prêt d'ici le début 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation avec la Spécialiste de la gestion des zones côtières, le Conseiller en matière de stratégie d'action et le Programme des eaux internationales concernant les activités menées en 2006 dans le domaine des zones côtières et marines. 	Source de financement		
	<ul style="list-style-type: none"> Plan prêt avant la fin 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation avec l'agent du PNUE, la Spécialiste de la gestion des zones côtières, le Conseiller en matière de stratégie d'action et le Programme des eaux internationales concernant la mise en œuvre du projet de programme de travail conjoint découlant du mémorandum d'accord entre le PROE et le PNUE. 	AusAID XB 7 794 \$ NZAID XB 26 893 \$ Parties à la Convention 45 406 \$ Soutien au prog. 1 749 \$		
	<ul style="list-style-type: none"> Bon déroulement de la Conférence des Parties. Rapport sur les activités achevées. Organisation d'un atelier national. Engagement d'un expert-conseil pour participer à l'élaboration du cadre. Mise en œuvre d'au moins trois recommandations. Ratification de l'une des deux conventions par une nouvelle Partie. Bon déroulement de la Conférence des Parties. 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de la 8^e Conférence des Parties à la Convention de Nouméa et fourniture des services de Secrétariat. Poursuite de la mise en œuvre des décisions de la 2^e Conférence des Parties à la Convention de Waigani. Élaboration d'un cadre réglementaire national, visant la gestion intégrée des substances chimiques et des déchets dangereux aux Tonga. Poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la première réunion du STAC. Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'activités visant la ratification et l'application des conventions de Bâle et de Waigani. Préparation de la 3^e Conférence des Parties à la Convention de Waigani et fourniture des services de Secrétariat. 			

PROGRAMME 2		: AVENIRS OCÉANIENS			
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
2.1.3 Amélioration de la législation de l'environnement pour satisfaire aux obligations et objectifs des AME et des objectifs internationaux pour le développement.	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un calendrier des activités en concertation avec chaque agent du PROE sollicitant une assistance. Liaison avec le personnel national ou régional concerné pour déterminer le meilleur moyen de fournir cette assistance. Réalisation d'une page web contenant les informations juridiques pertinentes (AME, mécanismes de coordination, lois nationales, etc.). Élaboration de lois en vue de leur soumission à l'organe législatif pertinent d'au moins 2 pays. Réalisation d'une page web contenant les informations juridiques pertinentes (AME, mécanismes de coordination, lois nationales, etc.). Réponse rapide à toutes les demandes. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux agents du PROE chargés de projets ayant des composantes juridiques. Aide à la préparation par les pays de demandes d'assistance en vue de l'exécution des AME et du respect des obligations découlant d'autres dispositifs internationaux. Assistance et réponse aux demandes des pays et territoires océaniques dans le domaine juridique. 	Sous-total 50 436 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			31 198 \$	19 238 \$	0,00 \$
			Source de financement		
			AusAID XB	7 794 \$	
NZAID XB	40 893 \$				
Soutien au prog.	1 749 \$				
2.1.4 Amélioration des mécanismes de coordination appuyant et harmonisant les politiques et programmes régionaux de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> Bon déroulement de la réunion de la Table ronde. Tenue de la réunion du groupe de gestion de la Table ronde, mise à jour et bilan de l'inventaire en ligne et des listes de tâches confiées aux volontaires, communication efficace des groupes de travail entre les réunions. Tenue de la réunion du groupe de travail sur les zones marines et côtières de la Table ronde. Rapports des réunions du Groupe de travail du CORP sur le milieu marin. Rapports annuels à la Conférence du PROE sur les activités du Secrétariat associées au PIROP. Rapport final concernant les retombées et enjeux du Programme des eaux internationales associés aux initiatives visant les causes profondes des préoccupations environnementales prioritaires recensées dans le Programme d'action stratégique de 1998. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à l'organisation de la 10^e réunion de la Table ronde pour la conservation de la nature qui se tiendra aux Fidji en juillet 2006. Identification et mobilisation de nouveaux partenaires en vue de l'exécution de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature. Soutien continu aux mécanismes et processus de la Table ronde pour la conservation de la nature, dont l'inventaire en ligne, les listes de tâches confiées aux volontaires et les groupes de travail. Soutien à la constitution du groupe de travail sur les zones marines et côtières de la Table ronde et collaboration avec celui-ci. Assistance et participation au Groupe de travail du CORP sur le milieu marin. Collaboration avec d'autres organisations du CORP en vue du lancement et de l'exécution d'activités associées à la Politique régionale des océans pour l'Océanie. Préparation du rapport final du Programme des eaux internationales, comprenant une évaluation des efforts menés pour aborder les préoccupations environnementales prioritaires des 14 pays participants recensées dans le Programme d'action stratégique pour les eaux internationales des petits États insulaires en développement (1998). 	Sous-total 233 256 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			134 750 \$	98 506 \$	0,00 \$
			Source de financement		
			AusAID XB	44 596 \$	
Budget de base	43 792 \$				
NZAID XB	37 104 \$				
NZAID XXB	67 704 \$				
Soutien au prog.	1 749 \$				
FEM-PNUD	38 312 \$				

PROGRAMME 2		: AVENIRS OCÉANIENS	
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du mécanisme du CORP visant l'élaboration et l'exécution concertées des projets régionaux du FEM. Dossier océanien présenté au Conseil du FEM et distribution, aux agents de liaison des pays, du rapport du FEM portant sur les questions affectant les pays océaniques. Appui des membres métropolitains du PROE aux projets régionaux du FEM visant les PEID du Pacifique. Recommandations précises du groupe de travail du CORP sur le développement durable décrivant les activités de collaboration potentielle entre ses organisations membres dans ce domaine. Décisions des dirigeants du CORP reflétant les efforts de collaboration du CORP dans le domaine du développement durable. Prise en compte des activités de collaboration prioritaires dans la section du Plan pour le Pacifique portant sur le développement durable et dans son plan de mise en œuvre. Mise au point de la matrice océanienne visant l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade, intégrant les politiques environnementales régionales et les partenariats. Soumission régionale conjointe à la 14e Conférence des Parties à la CDD. Réponse rapide à toutes les demandes. Réalisation d'une page web contenant les informations juridiques pertinentes (AME, mécanismes de coordination, lois nationales, etc.). Réponse rapide à toutes les demandes. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de mécanismes régionaux de collaboration et de coordination au sein du CORP sur les projets régionaux du FEM et leur ordre de priorité possible après consultation approfondie des membres Élaboration, en concertation avec les membres et d'autres partenaires, de dossiers océaniques sur les questions à l'ordre du jour du Conseil du FEM et soutien au représentant océanien auprès du FEM. Promotion de la participation des correspondants nationaux du FEM aux questions relevant de sa compétence, aux agences d'exécution et aux Secrétariats des conventions. Information sur les possibilités offertes aux PEID du Pacifique par les décisions du Conseil du FEM. Coordination des échanges entre les projets régionaux du FEM et les membres métropolitains du PROE en vue de s'assurer leur soutien aux descriptifs de projets soumis au Conseil du FEM. Coprésidence du groupe de travail du CORP sur le développement durable et mesures veillant à l'application conjointe des activités pertinentes entre les organisations régionales. Poursuite de la promotion des initiatives et partenariats de développement durable et de la participation des partenaires dans la région. Promotion de l'intégration des questions d'environnement aux politiques et cadres d'action visant le développement durable dans la région. Assistance concernant la position prise par la région et sa contribution à la CDD Assistance juridique aux agents du PROE chargés des mécanismes de coordination. Assistance et réponse aux demandes des pays concernant les aspects juridiques des mécanismes de coordination. 	

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet : 2.2 – Suivi environnemental et rapports sur l'environnement

Objectif : Améliorer les mécanismes de surveillance et de production de rapports sur les performances environnementales et les pressions socio-économiques qui s'exercent sur l'environnement

Ce volet entend aider les pays et territoires océaniques à élaborer des systèmes de suivi de l'état de l'environnement utilisant des indicateurs clés sur l'environnement et le développement durable.

Les pays et territoires océaniques confirmeront les principales menaces sur l'environnement en appliquant les processus existants, comme les ANCR (FEM), et en utilisant les fonds de projets issus de NZAID pour les rapports sur l'état de l'environnement. Ils seront ensuite conseillés sur les moyens d'identifier les indicateurs clés qui répondent à leurs priorités nationales tout en respectant les obligations et objectifs découlant des AME et des autres objectifs internationaux pour le développement, dont le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, le Programme d'action de la Barbade, la Stratégie de Maurice et les OMD.

L'objectif est d'élaborer des procédures simples pour identifier les tendances, les nouvelles priorités et menaces et les politiques et pressions antagoniques qui affectent l'environnement. Des systèmes de production de rapports simples mais systématiques seront conçus avec les pays et territoires océaniques de sorte à répondre à leurs besoins. Ces activités se traduiront par la réduction des fardeaux associés à la soumission de rapports par les pays et territoires insulaires océaniques aux différents accords internationaux.

Des systèmes de suivi et d'évaluation plus spécifiques seront également élaborés en parallèle avec les rapports sur l'état de l'environnement pour permettre de suivre les questions et tendances liées à la biodiversité.

Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 2.2 – Suivi environnemental et rapports sur l'environnement					
2.2.1 Renforcement des capacités nationales et régionales pour surveiller et produire des rapports sur l'état de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration du cadre de surveillance et présentation à la réunion du groupe de gestion de la Table ronde en janvier 2007. Adoption par au moins 4 pays et territoires océaniques d'indicateurs clés en matière de protection de l'environnement et de développement durable devant être utilisés dans les rapports sur l'état de l'environnement. Intégration des indicateurs clés sur l'environnement et le développement durable et des données régionales disponibles à une base de données du PROE accessible depuis le site PRISM (CPS). 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement d'un expert-conseil pour élaborer un système de surveillance et d'évaluation applicable à la Stratégie d'action pour la conservation de la nature afin de mesurer les résultats obtenus et les progrès réalisés dans sa mise en œuvre. Soutien technique aux pays et territoires océaniques en vue de l'identification d'indicateurs clés sur les besoins prioritaires en matière de développement durable et de protection de l'environnement dans le cadre du projet sur l'état de l'environnement et soutien correspondant aux ANCR et OMD. Aide aux pays et territoires océaniques en vue de l'élaboration de modèles de rapports simples pour harmoniser et adapter les indicateurs et synthétiser les priorités nationales avec les OID et réduire la charge liée à la préparation des rapports. Poursuite de la collaboration avec le CORP sur l'élaboration d'indicateurs visant à harmoniser les Objectifs internationaux pour le développement (OID), dont les OMD, dans le contexte de la surveillance et des rapports sur l'état de l'environnement. 	Sous-total 204 080 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			33 843 \$	170 237 \$	0,00 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 19 357 \$ NZAID XB 18 425 \$ NZAID XXB 138 350 \$ Soutien au prog. 1 749 \$ Banque mondiale 26 200 \$		

PROGRAMME 2		: AVENIRS OCÉANIENS	
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)
	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des indicateurs au modèle de profil de pays utilisé pour la préparation des rapports sur l'état de l'environnement. • Surveillance des activités sur les environnements côtiers et marins et leur utilisation en accord avec les cadres nationaux/régionaux. • Utilisation par les pays et territoires océaniques de systèmes d'information intégrés en matière de rapports sur l'état de l'environnement et de planification environnementale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement des données environnementales et socioéconomiques disponibles dans le système d'information régional PRISM (CPS). • Amélioration du système de profils de pays pour surveiller l'état de l'environnement régional et la mise en œuvre du Plan d'action. • Intégration des activités de surveillance et des réalisations concernant les environnements côtiers et marins aux cadres nationaux et régionaux. • Assistance aux pays et territoires océaniques en vue de recenser les lacunes existant dans les données nécessaires à la planification et à la surveillance du développement durable. • Formulation d'une stratégie visant l'amélioration des SIG et des capacités de télédétection de la région en collaboration avec la SOPAC. • Formation sur les SIG, couvrant les rapports sur l'état de l'environnement et la planification environnementale, en collaboration avec la SOPAC. 	

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet : 2.3 – Changements climatiques, variabilité climatique, élévation du niveau de la mer et atmosphère

Objectif : Améliorer la compréhension des pays et territoires océaniques à l'égard des questions liées aux changements climatiques, à la variabilité climatique et à l'élévation du niveau de la mer et renforcer leurs capacités dans ces domaines

La récente réunion chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade qui s'est tenue à Maurice a noté que les répercussions des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer présentent des risques considérables pour le développement durable des petits États insulaires en développement et toutes les Parties se doivent de contribuer à réduire ces impacts négatifs.

En 2006, le Secrétariat continuera d'aider les pays et territoires océaniques au niveau international à faire campagne pour la réduction accrue des gaz à effet de serre et l'obtention de ressources pour l'adaptation.

Au niveau régional, le Secrétariat encouragera la coordination des activités du Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques. Le Secrétariat poursuivra par ailleurs la mise en œuvre du Projet océanique de réduction des gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP) financé par le FEM et l'élaboration d'un Projet océanique d'adaptation aux changements climatiques (PACC) ciblant la nouvelle priorité stratégique du FEM intitulée « Expérimentation d'une approche opérationnelle de l'adaptation ». Il poursuivra également la mise en œuvre de la composante océanique du Système mondial d'observation du climat.

Au niveau national, le Secrétariat continuera d'aider les pays concernant leurs deuxièmes communications nationales, leurs autoévaluations nationales des capacités à renforcer et les programmes d'action nationaux sur l'adaptation. Le Secrétariat redoublera d'effort pour exécuter le programme régional sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, qui a été prolongé jusqu'en décembre 2006.

Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 2.3 – Changements climatiques, variabilité climatique, élévation du niveau de la mer et atmosphère					
2.3.1 Renforcement des capacités météorologiques et climatologiques nationales.	<ul style="list-style-type: none"> Obtention de fonds pour la Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux de 2006. Tenue de la réunion du groupe directeur du Système mondial d'observation du climat dans les îles du Pacifique (SMOC-IP) et préparation du rapport y afférent. Développement des connaissances d'au moins 10 agents en matière de changements climatiques et de météorologie. Élaboration d'une proposition pour la 2e phase du CLIPAC. 	<ul style="list-style-type: none"> Liaison avec la Nouvelle-Calédonie et le bureau sous-régional de l'OMM concernant la préparation de la 11e Conférence régionale des services météorologiques. Recherche de fonds en vue de l'organisation de cette conférence en Nouvelle-Calédonie en 2006. Organisation de cette réunion en parallèle avec la 11e Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux. Liaison avec la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie en vue d'obtenir leur soutien dans le cadre de la tenue d'ateliers régionaux visant le renforcement des services météorologiques et organisation de réunions dans ces deux territoires en 2006. Respect des obligations du PROE découlant de la proposition de la 2e phase du CLIPAC soumise à NZAID concernant l'élaboration de produits et outils sur la météorologie et le climat pour les utilisateurs finaux et coordination des détachements des Îles Cook et du Samoa au NIWA. 	Sous-total 108 007 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			94 109 \$	13 698 \$	200 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 31 258 \$ NOAA 75 000 \$ Soutien au prog. 1 749 \$		

PROGRAMME 2		AVENIRS OCÉANIENS			
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
2.3.2 Informations sur le climat consolidées et accessibles.	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et signature d'un mémorandum d'accord entre le PROE et le Centre Orient-Occident de l'Université d'Hawaï. 	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec le Centre Orient-Occident de l'Université d'Hawaï pour que le PROE assume le rôle de nœud officiel du Centre de données du Pacifique et création de liens entre les sites des deux organisations pour promouvoir l'échange d'informations. 	Sous-total 33 007 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			22 579 \$	10 228 \$	200 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 31 258 \$ Soutien au prog. 1 749 \$		
2.3.3 Renforcement des mesures d'adaptation aux impacts des changements climatiques.	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration du rapport de synthèse du Projet de renforcement des capacités en vue de l'élaboration de mesures d'adaptation dans les pays insulaires du Pacifique. Préparation d'une proposition de projet d'adaptation de grande envergure et soumission au Conseil du FEM en 2006. Élaboration d'une initiative AusAID sur la vulnérabilité et l'adaptation. Élaboration de propositions de projets et de rapports d'évaluation pour 3 pays insulaires océaniques et soumission au PNUD/FEM. Cinq pays satisfaits de l'assistance fournie par le PROE dans le cadre de la préparation de leur ANCR. Accord concernant les activités prioritaires devant être visées par les différents volets du Cadre d'intervention sur les changements climatiques Satisfaction d'au moins 2 pays insulaires océaniques concernant l'assistance reçue du PROE en vue de l'élaboration de leur PANA. Achèvement du descriptif de projet et approbation officielle du projet d'adaptation par le FEM. Appui à au moins 5 plans d'action nationaux par le biais de la CLD. Préparation des dossiers en vue de la Conférence des Parties. 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction, publication et distribution aux membres d'un rapport de synthèse sur les enseignements tirés du Projet de renforcement des capacités en vue de l'élaboration de mesures d'adaptation dans les pays insulaires du Pacifique. Préparation d'un mécanisme pour l'élaboration des projets et rédaction en collaboration avec les pays insulaires océaniques d'une proposition de projet PNUD/FEM pour approbation par le Conseil du FEM en 2006. Soutien aux pays insulaires océaniques en vue de l'élaboration d'initiatives d'adaptation au titre de l'Initiative de Type II sur les partenariats en faveur du développement. Élaboration de propositions de projets pour les deuxièmes communications nationales suite aux évaluations et aux consultations menées dans 3 pays insulaires océaniques : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Salomon. Assistance aux pays insulaires océaniques en vue de la préparation de leurs rapports d'autoévaluation des capacités nationales à renforcer (par le biais d'ateliers nationaux et régionaux). Élaboration avec les pays des activités prioritaires et urgentes qu'ils désirent et préparation d'un rapport de synthèse régional. Fourniture de l'assistance requise à Kiribati, Tuvalu, aux Îles Salomon et à Vanuatu en vue de l'achèvement de leurs programmes nationaux d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA) Organisation d'un atelier régional sur la proposition de renforcement des capacités régionales d'adaptation, engagement d'un expert-conseil pour préparer la proposition et soumission au FEM avant juin 2006. Réalisation en collaboration étroite avec le Programme de gestion des zones côtières du PROE. Soutien à l'élaboration des plans d'action nationaux (CLD). Soutien aux pays insulaires océaniques lors des négociations de la CCNUCC. 	Sous-total 200 289 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			119 957 \$	68 132 \$	12 200 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 39 152 \$ NZ AID XB 22 364 \$ NZ AID X XB 90 000 \$ Soutien au prog. 1 749 \$ À identifier 47 025 \$		

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Réalizations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)					
2.3.4 Promotion d'options d'atténuation et renforcement des mesures d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions totales de dioxyde de carbone (CO₂) de 13,2 kilotonnes. Réalisation d'au moins 2 études de suivi des ressources. Bilan et soutien d'au moins 2 projets sur les énergies renouvelables. Immatriculation d'au moins 2 sociétés spécialisées dans les énergies renouvelables. Installation d'une capacité de production supplémentaire de 5 mégawatts issus de sources d'énergie renouvelables. Nouvelles activités rémunératrices s'élevant à au moins 1 million de dollars É.-U. Au moins 1 000 nouveaux ménages utilisant des énergies renouvelables. Au moins 6 nouveaux services sociaux utilisant des énergies renouvelables. Au moins 2 ressortissants de pays insulaires océaniques capables de concevoir et exécuter des projets utilisant des énergies renouvelables. Au moins 2 pays insulaires océaniques dotés de comités nationaux de coordination sur l'énergie et de mandats, de stratégies et de plans précis en la matière. Nouveaux investissements dans les énergies renouvelables d'au moins 20 millions de dollars É.-U. Identification et examen d'au moins 4 projets réalisables et élaboration de propositions détaillées. Mise en place dans au moins 2 pays insulaires océaniques de lois promouvant les énergies renouvelables. Sensibilisation du secteur de l'énergie, des politiciens, des investisseurs, des hauts fonctionnaires et du public d'au moins 2 pays insulaires océaniques aux énergies renouvelables et aux cas de réussite locale. 	<ul style="list-style-type: none"> Exécution de diverses activités de suppression des obstacles à l'utilisation généralisée des énergies renouvelables. Exécution d'au moins 2 études de suivi des ressources. Bilan de 2 projets infructueux sur les énergies renouvelables et assistance technique en vue d'améliorer leur viabilité financière. Soutien concernant l'immatriculation et l'exploitation de 2 sociétés spécialisées dans les énergies renouvelables dans les pays insulaires océaniques. Promotion de l'installation d'une capacité de production supplémentaire de 5 mégawatts issus de sources d'énergie renouvelables. Soutien à la réalisation d'activités rémunératrices exploitant des sources d'énergie renouvelables et s'élevant à au moins 1 million de dollars É.-U. Soutien aux compagnies d'électricité en vue de la connexion de 1 000 nouveaux ménages à des sources d'énergie renouvelables. Promotion de l'utilisation d'énergies renouvelables par 6 nouveaux services sociaux (écoles, centres de soins, télécommunications, etc.). Formation de 2 ressortissants de pays insulaires océaniques en conception et exécution de projets utilisant des énergies renouvelables. Assistance consultative à 2 pays insulaires océaniques en vue d'améliorer leur fonctionnement en matière d'énergies renouvelables (comité de coordination, mandat, stratégies et plans). Promotion de la disponibilité de 20 millions de dollars É.-U. à investir dans les énergies renouvelables. Examen et réalisation de 4 propositions détaillées sur les énergies renouvelables en vue de leur soumission à des investisseurs et bailleurs potentiels. Examen des lois sur l'environnement et l'énergie dans au moins 2 pays insulaires océaniques. Réalisation de plusieurs campagnes de sensibilisation (audio et visuelles) et d'activités de formation dans au moins 2 pays insulaires océaniques. 	Sous-total 533 996 \$					
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.			
			115 159 \$	415 217 \$	3 620 \$			
			Source de financement					
			AusAID XB	31 258 \$				
			FEM-PNUD	92 580 \$				
			Soutien au prog.	1 749 \$				
			À identifier	408 410 \$				

PROGRAMME 2		: AVENIRS OCÉANIENS			
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
2.3.5 Soutien à l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO).	<ul style="list-style-type: none"> • Consultations nationales et régionales dans au moins 4 pays insulaires océaniques. • Assistance technique à au moins 5 techniciens en réfrigération. • Rédaction d'au moins 2 projets de loi sur les SAO et tenue d'au moins 2 ateliers destinés aux agents des douanes. • Élaboration et adoption d'un programme d'élimination des SAO par au moins 2 pays insulaires océaniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du renforcement des institutions par le biais d'études documentaires et de consultations nationales et régionales. • Assistance technique destinée aux techniciens en réfrigération. • Assistance à la rédaction de réglementations nationales en matière de SAO. • Formation des agents des douanes en matière de surveillance et de contrôle des importations de CFC. • Promotion du programme régional 2005-2008 d'élimination des déchets contenant des SAO suite à l'approbation des réglementations nationales en la matière. 	Sous-total 250 684 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			68 279 \$	182 205 \$	200 \$
			Source de financement		
			AusAID XB	31 258 \$	
Soutien au prog.	1 749 \$				
	PNUE	217 677 \$			

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS**Volet :** 2.4 – Gestion des déchets et lutte contre la pollution**Objectif :** Améliorer la capacité des pays et territoires océaniques à gérer la pollution marine, les déchets dangereux, les déchets solides, l'évacuation des eaux usées et les autres sources de pollution d'origine terrestre

La pollution constitue l'une des plus grandes menaces posées au développement durable dans le Pacifique insulaire. La pollution marine nécessite une approche coordonnée et globale de l'évaluation et de la lutte du fait même qu'elle ignore les frontières. En l'absence de mesures appropriées de lutte contre les sources et l'ampleur croissantes de la pollution, les efforts engagés par les pays insulaires océaniques pour protéger la santé publique, stimuler le développement et l'investissement et pérenniser l'avenir de leurs populations pourraient être irrémédiablement compromis.

Les quantités croissantes de déchets solides, l'absence de contrôle sur les produits chimiques importés dans la région et la pénurie des moyens de gestion des divers polluants constituent une réelle préoccupation pour les membres insulaires océaniques. Outre les activités terrestres, les ressources côtières et marines de la région sont menacées par les espèces marines introduites, les épaves, les déversements marins, les déchets et les peintures antisalissures des navires.

Le rôle du PROE est d'aider les pays à mettre en œuvre ce volet de programme en leur fournissant des conseils et un soutien techniques. Il est vraisemblable que ce travail évoluera avec le temps et accordera une place croissante aux activités nationales menées au titre d'accords bilatéraux. Dans certains cas, comme celui de l'élimination des déchets dangereux, le PROE interviendra directement dans la mise en œuvre en raison de la complexité technique et logistique des activités.

Grands axes pour 2006

Le Programme de travail pour 2006 sera axé sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale de gestion des déchets solides. Cette stratégie a été adoptée par les membres et sera exécutée par le biais d'activités nationales, sous-régionales et régionales. Il s'agit de la première stratégie régionale intégrée visant les déchets solides. Le Secrétariat est responsable de sa mise en œuvre et des activités régionales et sous-régionales. Le Programme des eaux internationales contribuera à ce travail, grâce à ses activités communautaires sur les déchets mais aussi sur la gouvernance et les questions institutionnelles au niveau national.

L'élimination des réserves existantes de polychlorobiphényles (PCB) et de POP sera menée à terme en 2006, de même que l'élaboration de plans visant la bonne gestion des déchets solides dangereux. Les plans nationaux de mise en œuvre élaborés par les pays insulaires océaniques dans le cadre de la Convention de Stockholm revêtent un intérêt particulier à cet égard. La poursuite du Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL), notre programme conjoint avec l'Organisation maritime internationale (OMI), est essentielle au renforcement des capacités en matière de pollution liée aux transports maritimes. Une stratégie régionale visant les espèces envahissantes marines liées aux transports maritimes est en cours d'élaboration en parallèle avec les travaux menés dans le cadre de la section 1.3.2.

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet :					
2.4 – Gestion des déchets et lutte contre la pollution					
2.4.1 Soutien au contrôle de la pollution marine par les pays et territoires océaniques.	<ul style="list-style-type: none"> Soutien/amélioration des plans et mesures d'intervention d'urgence en cas de déversements en mer dans 7 pays insulaires océaniques. Soutien/amélioration concernant la gestion écologique de 3 ports de pays insulaires océaniques. Amélioration de la représentation de la région à l'OMI, assistance à la rédaction de lois dans 3 pays insulaires océaniques et réponse à toutes les demandes de services consultatifs et de conseils techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Missions dans les pays pour soutenir la gestion des plans et mesures d'intervention d'urgence en cas de déversements en mer et la formation en la matière dans 7 pays insulaires océaniques. Soutien concernant la gestion écologique de 3 ports de pays insulaires océaniques grâce à la mise en œuvre des directives de l'Association des ports du Pacifique (APP) et de la Stratégie de gestion des déchets des navires. Soutien aux pays insulaires océaniques en vue du respect de leurs obligations au titre d'AME. 	Sous-total 208 353 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			70 933 \$	137 421 \$	0,00 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 7 794 \$ OMI 135 233 \$ DIVERS 63 578 \$ Soutien au prog. 1 749 \$		
2.4.2 Soutien à la gestion des substances et déchets dangereux par les pays et territoires océaniques.	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la 2e phase aux Palaos. Approbation de permis pour les 5 pays insulaires océaniques restants. Réalisation des activités de fin de projet dans les pays. Contribution au rapport envoyée à GHD PLC. Achèvement de l'étude de fin de projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la 2e phase du Projet de gestion des polluants organiques persistants dans les pays insulaires du Pacifique aux Palaos, qui comprend la collecte et le conditionnement des POP avant leur envoi et destruction en Australie. Assistance aux 5 pays insulaires océaniques restants concernant les demandes de permis et les mouvements transfrontières de POP vers l'Australie aux termes des Conventions de Waigani et de Bâle. Assistance concernant les consultations locales et les travaux de contrôle qualité en fin de projet. Préparation du rapport sur le Projet de gestion des polluants organiques persistants dans les pays insulaires du Pacifique en concertation avec GHD PLC. Réalisation d'une étude de fin de projet sur les polluants organiques persistants dans les pays insulaires océaniques dans le cadre de l'élaboration des plans nationaux d'exécution. 	Sous-total 95 518 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			50 830 \$	41 688 \$	3 000 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 71 269 \$ AusAID XXB 22 500 \$ Soutien au prog. 1 749 \$		
2.4.3 Élaboration de plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm.	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm. Achèvement des préparatifs en vue de l'établissement d'un Centre régional océanien sur la Convention de Stockholm. Élaboration d'un projet de directives relatives à la gestion des substances chimiques dans les pays et territoires océaniques. Distribution des directives aux pays et territoires océaniques et synthèse des observations reçues. 	<ul style="list-style-type: none"> Aide aux pays concernant la formulation des plans de mise en œuvre, notamment par le biais de stages nationaux et régionaux de formation. Préparatifs en vue de l'établissement potentiel au PROE d'un Centre régional océanien sur la Convention de Stockholm. Élaboration d'un projet de directives régionales concernant la gestion des substances chimiques en collaboration avec le PNUE et l'IFCS. Diffusion aux pays pour observations et révision du projet de directives. 	Sous-total 167 946 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			113 950 \$	50 996 \$	3 000 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 51 269 \$ Japon 12 279 \$ NZAID XXB 90 000 \$ Soutien au prog. 1 749 \$ PNUE 12 650 \$		

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Réalizations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)								
2.4.4 Soutien à la gestion des déchets solides et liquides par les pays et territoires océaniques.	<ul style="list-style-type: none"> Formation du personnel national en gestion des déchets solides. Amélioration des décharges et de leur gestion dans 5 pays et territoires océaniques. Élaboration des directives régionales d'amélioration des plans d'élimination des déchets. Assistance aux politiques nationales de gestion des déchets dans 7 pays et territoires océaniques. Assistance à 7 pays et territoires océaniques en matière de communication intégrée sur la gestion des déchets. Au moins une communauté dans au plus huit pays (Palaos, Îles Marshall, Kiribati, Tuvalu, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga et Fidji) participant au Programme des eaux internationales gérant activement les déchets et les autres de sources de pollution d'origine terrestre. Démonstration de l'amélioration de la santé de l'environnement grâce à un suivi régulier par rapport à des données de référence dans des communautés d'au plus huit pays participant au Programme des eaux internationales et abordant les causes profondes de la mauvaise gestion des déchets et des menaces pour le milieu marin de sources de pollution d'origine terrestre. Contribution vérifiable du Programme des eaux internationales aux dispositifs institutionnels nationaux de gestion des déchets. Description des processus et résultats associés à la gestion des causes profondes des menaces pesant sur le milieu marin liées aux déchets et aux sources de pollution d'origine terrestre. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation, animation et présentation d'un exposé au stage de formation régional. Assistance à 5 pays et territoires océaniques concernant l'exécution des plans de gestion des déchets solides préparés par les participants à l'atelier régional. Élaboration et diffusion de directives sur l'amélioration des plans d'élimination des déchets dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale de gestion des déchets. Assistance à 7 pays et territoires océaniques concernant la préparation de leurs stratégies nationales de gestion des déchets. Assistance à 7 pays et territoires océaniques concernant l'élaboration de mécanismes de communication intégrée sur la gestion des déchets dans le cadre des activités de suivi de l'Année de lutte contre les déchets. Préparation et mise en œuvre de programmes communautaires de réduction des déchets (recyclage, réutilisation et minimisation) dans au plus huit pays (Palaos, Îles Marshall, Kiribati, Tuvalu, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga et Fidji) participant au Programme des eaux internationales. Mise au point des plans de surveillance et exécution des initiatives communautaires de gestion des déchets dans au plus huit pays participant au Programme des eaux internationales. Assistance à l'analyse des lacunes législatives et institutionnelles en vue du renforcement des capacités nationales dans le contexte de la gestion des déchets et des sources de pollution d'origine terrestre. Documentation des enseignements tirés et des pratiques optimales concernant les initiatives de gestion communautaire des déchets dans au plus huit pays participant au Programme des eaux internationales. 	Sous-total 660 309 \$								
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.						
			116 571 \$	543 739 \$	0,00 \$						
			Source de financement								
			<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">AusAID XB</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">7 794 \$</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td>Soutien au prog.</td> <td style="text-align: right;">1 749 \$</td> <td></td> </tr> <tr> <td>FEM-PNUD</td> <td style="text-align: right;">650 767 \$</td> <td></td> </tr> </table>			AusAID XB	7 794 \$		Soutien au prog.	1 749 \$	
AusAID XB	7 794 \$										
Soutien au prog.	1 749 \$										
FEM-PNUD	650 767 \$										

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet : 2.5 – Politique et planification environnementales

Objectif : Fournir des outils pour améliorer les moyens d'adaptation aux pressions et aux nouvelles menaces et possibilités en s'appuyant sur des évaluations intégrées et des processus de planification

Ce volet se propose d'aider les pays et territoires océaniques à utiliser les outils et processus de mise en œuvre nécessaires à la gestion et à la planification intégrée des ressources naturelles. Il vise, à long terme, l'intégration effective et durable de l'environnement et du développement. La politique et la planification environnementales ont pour objet d'examiner les causes de la dégradation du milieu et de la surexploitation en s'appuyant sur des mécanismes décisionnels gouvernementaux et communautaires intégrés tout en permettant aux pays et territoires océaniques d'élaborer des approches propices au développement et à la protection des ressources.

Le principal thème est une prise de décision efficace reposant sur des politiques et des systèmes de planification intégrés. Les actions seront menées à deux niveaux : sous-régional et national. Le développement des capacités contribuera à l'intégration des politiques, à la fourniture d'outils d'évaluation du développement propres à prévoir et gérer les pressions négatives, à la mise en lumière des principaux risques ou nouvelles menaces et à la recherche de possibilités de développement durable dans un cadre communautaire.

Pour ce qui est du développement des capacités infranationales en 2006, les activités concernant les EIE et les outils de planification environnementale seront axées sur un certain nombre d'études de cas démontrant les avantages que revêt la planification intégrée dans le contexte de l'assimilation des enjeux écologiques aux processus de développement. Concernant la synthèse des politiques nationales, l'élaboration d'au moins 4 Stratégies nationales de développement durable fournira des exemples de pratiques optimales aux autres pays et territoires océaniques.

Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 2.5 – Politique et planification environnementales					
2.5.1 Amélioration des outils et mécanismes d'EIE et de planification intégrée de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité pour les pays et territoires océaniques d'accéder aux informations sur les EIE, les évaluations stratégiques environnementales (ESE) et la planification intégrée grâce à des services consultatifs et aux liens du site web du PROE. Ressources sur les EIE, ESE et la planification intégrée à la disposition des pays et territoires océaniques dans le cadre des ateliers régionaux de formation. Présentation du projet de kit d'outils d'évaluation et de planification intégrées à la 17^e Conférence du PROE. 	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'assistance technique aux pays et territoires océaniques sur les EIE, ESE et la planification environnementale, notamment sur les moyens d'accéder à des informations sur les critères, directives, processus d'évaluation et connaissances techniques. Formation sur les EIE, ESE et la planification environnementale dans le cadre d'au moins un atelier régional. Soutien à la conception et à la réalisation d'au moins 4 études de cas démontrant les avantages de l'évaluation et de la planification intégrées dans le contexte de l'assimilation des enjeux écologiques aux processus de développement, en utilisant des ressources des activités de la CLD sur la dégradation des terres, le Programme d'action mondial du PNUE pour la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique et l'initiative de planification sous-régionale approuvée par la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005). 	Sous-total 64 283 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			22 095 \$	42 188 \$	0,00 \$
			Source de financement		
			AusAID XB	7 794 \$	
NZAID XB	14 740 \$				
Soutien au prog. PNUE	1 749 \$				
À identifier	10 000 \$				
			30 000 \$		

PROGRAMME 2		:	AVENIRS OCÉANIENS																		
Réalisations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)																		
	<ul style="list-style-type: none"> Parution dans les bulletins d'information et sur le site web du PROE d'articles sur les liens entre le commerce et l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Production d'outils d'évaluation et de planification intégrées à partir d'études de cas (modèles, directives, critères, cadre de référence, économie des ressources, etc.). Intégration aux outils d'évaluation et de planification intégrées de méthodes permettant aux pays et territoires océaniques d'évaluer les incidences de la libéralisation du commerce et de prendre des mesures à cet égard. Production de supports et amélioration des réseaux visant une meilleure compréhension des liens existant entre le commerce, l'investissement et l'environnement. 																			
2.5.2 Soutien à la mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement durable par le truchement de processus nationaux de planification environnementale.	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à au moins 4 PEID par le biais de conseils sur l'élaboration et/ou la mise en œuvre de leurs Stratégies nationales de développement durable. Objectifs écologiques nationaux intégrés aux Stratégies nationales de développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien technique aux pays concernant l'élaboration et/ou la mise en œuvre de leurs Stratégies nationales de développement durable grâce aux mécanismes de partenariat de CORP. Assistance technique et services consultatifs pour aider les pays et territoires océaniques à intégrer la gestion des ressources naturelles, les déchets, les changements climatiques, la mise en valeur des ressources humaines et les objectifs/priorités de planification à leurs Stratégies nationales de développement durable. 	<p align="center">Sous-total 69 669 \$</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Frais de personnel</th> <th>Frais d'exploit.</th> <th>Frais d'invest.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">48 982 \$</td> <td align="center">20 688 \$</td> <td align="center">0,00 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p align="center">Source de financement</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>AusAID XB</td> <td align="right">34 357 \$</td> </tr> <tr> <td>Budget de base</td> <td align="right">14 598 \$</td> </tr> <tr> <td>NZAID XB</td> <td align="right">11 055 \$</td> </tr> <tr> <td>NZAID XXB</td> <td align="right">7 911 \$</td> </tr> <tr> <td>Soutien au prog.</td> <td align="right">1 749 \$</td> </tr> </tbody> </table>			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.	48 982 \$	20 688 \$	0,00 \$	AusAID XB	34 357 \$	Budget de base	14 598 \$	NZAID XB	11 055 \$	NZAID XXB	7 911 \$	Soutien au prog.	1 749 \$
Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.																			
48 982 \$	20 688 \$	0,00 \$																			
AusAID XB	34 357 \$																				
Budget de base	14 598 \$																				
NZAID XB	11 055 \$																				
NZAID XXB	7 911 \$																				
Soutien au prog.	1 749 \$																				

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (DOLLARS É.-U.)	SOURCES DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	AusAID XB Budget de base DIVERS NOAA NZAID XB NZAID XXB Soutien au prog. RAMSAR FEM-PNUD PNUE	325 685 \$ 58 390 \$ 63 578 \$ 71 530 \$ 189 378 \$ 186 023 \$ 27 970 \$ 1 239 \$ 208 259 \$ 45 700 \$
Frais d'exploitation :	AusAID XB AusAID XXB OMI Japon NOAA NZAID XB NZAID XXB Parties à la Convention RAMSAR FEM-PNUD PNUD PNUE	144 700 \$ 22 500 \$ 135 233 \$ 12 279 \$ 3 470 \$ 67 575 \$ 299 342 \$ 45 406 \$ 260 \$ 573 400 \$ 124 850 \$ 194 627 \$ 26 200 \$
Frais d'investissement :	Banque mondiale À identifier AusAID XB NZAID XXB À identifier	473 015 \$ 4 000 \$ 6 600 \$ 12 420 \$
AVENIRS OCÉANIENS	3 323 628 \$	
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS	2 838 193 \$	
FINANCEMENTS À IDENTIFIER	485 435 \$	

HAUTE DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS

3. HAUTE DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Objectif : **Garantir l'existence de politiques et de services propres à contribuer à la réalisation des objectifs des programmes stratégiques du Secrétariat et à l'efficacité de l'Organisation**

L'exécution efficace et rationnelle des deux programmes du Secrétariat et de leurs volets respectifs dans les pays et territoires océaniques requiert une équipe dirigeante énergique, enthousiaste et éclairée ainsi que des services administratifs et auxiliaires dynamiques et souples. Les services auxiliaires comprennent le soutien à la formulation et à la planification de politiques, les relations avec les bailleurs et les membres, les services financiers, la gestion et le développement des ressources humaines, l'évaluation du rendement de l'organisation, la gestion de l'infrastructure et de l'actif, les services administratifs, les services d'édition et de communication et les technologies de l'information.

Les personnes suivantes contribuent à la réalisation des objectifs de ce programme :

Asterio TAKESY	[Directeur]
F. Vitolio LUI	[Directeur adjoint]
Ruta TUPUA-COUPER	[Secrétaire particulière (directeur)]
Apiseta ETI	[Secrétaire particulière (directeur adjoint)]
Taito John ROACHE	[Directeur administratif]
Nifo ONESEMO-SIMAIKA	[Secrétaire (directeur administratif)]
À pourvoir	[Planificateur attaché de liaison avec les bailleurs de fonds]
Non financé	[Responsable du développement et de la qualité de l'Organisation]
Jaap J.A. JASPERSE	[Rédacteur responsable des publications]

À pourvoir

[Responsable des technologies de l'information et de la communication (TIC)]

À pourvoir

Chris PETERU
Kemueli QOROYA
Aliitasi UESELE-PETAIA
Satui BENTIN

[Responsable de base de données]
[Adjoint du chargé de l'information et des publications]
[Responsable des technologies de l'information]
[Responsable du réseau informatique]
[Directrice du Centre de documentation et d'information]

Miraneta WILLIAMS

[Bibliothécaire adjointe]

Alofa TU'UAU

[Directrice financière]

Alexander BRUNT

[Comptable de projet]

Tania LUI-TOFILAU

[Agent comptable]

Angela AIOLUPOTEA

[Chargée des finances]

Seleisa AMERIKA

[Chargée des finances]

Joanne MATTHES

[Chargée des finances]

À pourvoir

[Agent administratif principal]

Malama MASINA-HADLEY

[Agent administratif]

Non financé

[Responsable – Biens immobiliers]

Osana ALESANA

[Agent administratif]

Pauline FRUEAN

[Chargée des conférences et des voyages]

Lupe SILULU

[Responsable - Service du courrier et des archives]

Helen TUILAGI-AH KUOI

[Assistante - Gestion des documents]

Filifilia TU'ULUA

[Commis aux archives]

Monica TUPAI

[Réceptionniste]

Faamanu FONOTI

[Commis aux douanes]

Faamanatu SITITI

[Chauffeur/commis]

Tologauvale LEAULA

[Auxiliaire de surface/employé de bureau]

Amosa TO'OTO'O

[Auxiliaire de surface]

Sione LEVU

[Préposé au nettoyage]

Elvis BROWN

[Agent de maintenance]

Silupe GAFA

[Jardinier]

HAUTE DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Objectif : Garantir l'existence de politiques et de services propres à contribuer à la réalisation des objectifs des programmes stratégiques du Secrétariat et à l'efficacité de l'organisation

Réalizations		Indicateurs vérifiables correspondant aux activités		Activités		Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)				
Volet : 3.1		Haute direction								
Objectif :		Contribuer à l'amélioration des performances grâce à une direction éclairée								
<ul style="list-style-type: none"> Soutien logistique aux Conférences du PROE Consultation avec les membres. Maintien et renforcement des liens avec les bailleurs de fonds. Amélioration de la coordination régionale et internationale Secrétariat géré de manière efficace et rationnelle. 		<ul style="list-style-type: none"> Dispositions pratiques et documents prêts en temps utile. Suites claires et appropriées données en temps utile à toute question relative à la mise en œuvre des politiques et du programme de travail. Élaboration de stratégies de financement sur plusieurs années et identification d'autres possibilités de financement. Représentation lors des réunions annuelles du Conseil et des groupes de travail des organisations du CORP. Secrétariat efficace. 		<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de conseils et de documents de travail aux Membres. Consultation des membres lors de visites et de réunions. Respect des exigences des bailleurs de fonds et promotion du travail du Secrétariat. Contribution à la coordination régionale et à la coopération internationale dans l'intérêt des pays et territoires océaniques et du PROE Poursuite des améliorations de l'efficacité opérationnelles et des questions liées au personnel. 		Sous-total 634 455 \$				
						Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.		
						396 955 \$	231 500 \$	6 000 \$		
						Source de financement				
			Budget de base			634 455 \$				
Volet : 3.2		Information et communication								
Objectif :		Fournir des systèmes d'information et de communication fiables et conviviaux								
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des bases de données de l'organisation et des programmes. Développement et maintenance des systèmes d'archivage. Maintien et amélioration de l'accès aux services bibliothécaires. Production et diffusion de publications et de supports de sensibilisation et d'éducation. Assistance sur les TIC au Secrétariat. Élaboration et mise à jour d'un processus de gestion des risques relatifs aux TIC. 		<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des systèmes de gestion de l'Organisation grâce aux bases de données et aux systèmes de gestion des données. Amélioration de l'accès en ligne aux données anciennes concernant l'Organisation. Bon fonctionnement des systèmes et du service de soutien/d'information conformément à des normes arrêtées. Définition claire des références et des coûts des principaux services d'information et de communication. Audit des systèmes sécurisés. Apport ponctuel de recommandations à la direction sur les questions ayant trait aux technologies de l'information et de la communication. Réduction optimale du coût global des communications et des pannes système. 		<ul style="list-style-type: none"> Coordination, développement et mise à jour des applications couvertes par l'initiative de gestion des connaissances et des données : base de données, gestion des documents, système d'archivage numérique, intranet, IRC, etc. Développement des communications du PROE et diffusion de publications : rapports de réunions, livres, sites web, etc. Élaboration et application de nouvelles méthodes pour la production des documents du PROE. Fourniture de services de technologies de l'information et de la communication de qualité Publication de documents 		Sous-total 460 813 \$				
						Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.		
						346 713 \$	75 700 \$	38 400 \$		
						Source de financement				
			Budget de base			287 665 \$				
			Soutien au prog.			173 148 \$				

HAUTE DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Réalizations	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 3.3	Finances				
Objectif :	Fournir des informations et des rapports transparents, explicables et opportuns				
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation en temps voulu d'états financiers fiables à la Conférence du PROE. • Présentation en temps voulu de rapports financiers fiables aux bailleurs de fonds. • Présentation de rapports de gestion financière à la Direction et aux programmes. • Fourniture de processus de gestion intégrée des risques financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis sans réserve des commissaires aux comptes, préparation des comptes annuels et rapports budgétaires • Fourniture aux bailleurs de rapports répondant aux normes en la matière. • Préparation en temps utile des rapports de gestion et d'audit et des rapports financiers • Règlement financier, politiques et procédures dûment appliqués • Plan de gestion des risques approuvé 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation en temps voulu des rapports d'audit et rapports financiers pour les Conférences du PROE • Fourniture en temps utile des rapports financiers requis par les bailleurs de fonds • Fourniture de services financiers professionnels • Recensement, analyse et évaluation des risques financiers • Analyse des systèmes et processus comptables et propositions d'améliorations • Traitement des feuilles de paie toutes les deux semaines/tous les mois • Préparation des rapports financiers et budgétaires requis par la direction et les chargés de projet • Préparation et assistance en matière de prévisions budgétaires • Planification et gestion de l'investissement en banque des fonds de réserve • Organisation des voyages du personnel ; soutien et assistance générale lors des conférences, réunions et ateliers • Fourniture, installation et suivi de systèmes de gestion des fournitures de bureau. 	Sous-total 283 843 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			218 643 \$	57 700 \$	7 500 \$
			Source de financement		
			Budget de base 190 515 \$ Soutien au prog. 93 328 \$		
Volet : 3.4	Administration				
Objectif :	Utiliser des systèmes de gestion du personnel et d'administration efficaces				
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du recrutement et de l'orientation du personnel ainsi que des prestations sociales associées. • Mise en place de systèmes de gestion des performances du personnel. • Gestion de l'infrastructure et des actifs du Secrétariat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement du personnel mis à jour, manuel fourni et actualisé. • Révision annuelle du système de gestion des performances et des fonctions et attributions. • Actifs et biens entretenus et mise à jour des bases de données concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et suivi de l'application du Règlement du personnel. • Suivi du processus de recrutement et de préparation des contrats et organisation des permis de travail. • Gestion et suivi des besoins et des contrats du personnel. • Entretien des biens et équipements du Secrétariat. • Entretien et sécurité des actifs, bâtiments et terrains (assurance, services de sécurité et d'entretien, etc.) • Tenue des registres des actifs et réalisation de l'inventaire des biens et fournitures. • Fourniture judicieuse et opportune de services administratifs au personnel et aux programmes. • Suivi, application et actualisation des conditions d'emploi • Tenue et mise à jour des dossiers sur le personnel et les congés • Renouvellement et mise à jour des polices d'assurance couvrant le personnel 	Sous-total 478 218 \$		
			Frais de personnel	Frais d'exploit.	Frais d'invest.
			218 893 \$	242 280 \$	17 045 \$
			Source de financement		
			AusAID XB 8 996 \$ Budget de base 421 482 \$ Soutien au prog. 47 740 \$		

HAUTE DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (DOLLARS É.-U.)	SOURCES DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	AusAID XB	8 996 \$
	Budget de base	857 992 \$
	Soutien au prog.	314 216 \$
Frais d'exploitation :	Budget de base	607 180 \$
Frais d'investissement :	Budget de base	68 945 \$
HAUTE DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS	1 857 329 \$	
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS	1 857 329 \$	
FINANCEMENTS À IDENTIFIER	0 \$	